

ASSEMBLÉE NATIONALE18 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 1231

présenté par
M. Bazin
-----**ARTICLE 8**

À la première phrase de l'alinéa 12, après le mot :

« suspecte »,

insérer le mot :

« fortement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient de garantir l'utilité de cet examen, compte tenu de son impact. C'est l'objet de cet amendement.